

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 8 décembre 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 8 décembre 2014, à 20 heures, à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges, 2^e étage, située au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil William Martinez, Pascal Pilon, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre, Jean Legault et Virginie Damien formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Est également présent Jacques Brisson, directeur général et secrétaire-trésorier.

2014-12-239

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier, procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 8 décembre 2014, tel que rédigé.

Il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Guylaine Myre
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 décembre 2014, tel que rédigé :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. LÉGISLATIF

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2014
- 3.2 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2015
- 3.3 Nomination du maire suppléant pour l'année 2015
- 3.4 Nomination d'un représentant de la municipalité et d'un substitut à la MRC de Vaudreuil-Soulanges
- 3.5 Formation des comités de gestion
- 3.6 Résolution d'appui à l'École secondaire Soulanges pour le projet d'investissement dans les infrastructures sportives et de loisirs et contribution financière de la municipalité

4. RESSOURCES HUMAINES

- 4.1 Arrivées et départs de personnel

5. FINANCES

- 5.1 Approbation de la liste de déboursés numéro 2014-12
- 5.2 Rapport du maire sur la situation financière
- 5.3 Abrogation de la résolution 2014-10-202 intitulée « Financement relativement au branchement du puits SP/FE-2-08 »

- 5.4 Demande d'aide financière de la prématernelle Au pays enchanté

COMITÉS DE GESTION

6. SÉCURITÉ INCENDIE

- 6.1 Acquisition du camion unité d'urgence et autorisation de paiement

7. VOIRIE ET DÉNEIGEMENT

- 7.1 Approbation de la facture de Desrochers asphalte inc.

8. EAU POTABLE ET RÉSEAU D'AQUEDUC

- 8.1

9. ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET RÉSEAU D'ÉGOUT

- 9.1

10. LOGEMENTS SOCIAUX

- 10.1

11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 11.1 Résolution d'appui à la Ville de Saint-Lazare relativement au projet de cartographie des zones à risque de mouvement de sol
- 11.2 Demande à la ministre de la Sécurité publique de maintenir et prioriser les échéanciers dans le projet de cartographies des zones à risque de glissement de terrain

12. SPORTS, LOISIRS ET CULTURE

- 12.1 Modification au Protocole d'entente intervenu entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et l'École secondaire Soulanges
- 12.2 Renouvellement de l'adhésion au Musée régional Vaudreuil-Soulanges

13. RÈGLEMENTS

- 13.1 Adoption du Second projet de règlement numéro 111-2012-01 modifiant le Règlement des permis et certificats numéro 111-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement
- 13.2 Adoption du Second projet de règlement numéro 112-2012-01 modifiant le Règlement de lotissement numéro 112-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement
- 13.3 Adoption du Second projet de règlement numéro 113-2012-02 modifiant le Règlement de zonage numéro 113-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement
- 13.4 Adoption du Second projet de règlement numéro 114-2012-01 modifiant le Règlement de construction numéro 114-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement
- 13.5 Adoption du Règlement numéro 137-2014 relativement aux feux à ciel ouvert

14. AFFAIRES DIVERSES

- 14.1

15. RÉSUMÉ DU MAIRE

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. DIVERS

17.1

17.2

18. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-240

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2014

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2014 est déposé devant ce conseil.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-241

ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2015

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par la conseillère Virginie Damien,
ET RÉSOLU

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, qui se tiendront les deuxièmes lundis de chaque mois et qui débiteront à 20 h à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe; si le jour fixé se trouve être un jour de fête, la séance ordinaire sera tenue le jour juridique suivant :

- **Lundi le 12 janvier 2015**
- **Lundi le 9 février 2015**
- **Lundi le 9 mars 2015**
- **Lundi le 13 avril 2015**
- **Lundi le 11 mai 2015**
- **Lundi le 8 juin 2015**
- **Lundi le 13 juillet 2015**
- **Lundi le 10 août 2015**
- **Lundi le 14 septembre 2015**
- **Mardi le 13 octobre 2015**
- **Lundi le 9 novembre 2015**
- **Lundi le 14 décembre 2015**

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément au *Code municipal du Québec*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-242 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR L'ANNÉE 2015

Il est proposé par la conseillère Virginie Damien
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseiller Gaëtan Prud'homme soit nommé maire suppléant pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-243 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ ET D'UN SUBSTITUT À LA MRC VAUDREUIL-SOULANGES

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE Jean-Yves Poirier, maire, soit nommé représentant de la Municipalité de Saint-Polycarpe à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour l'année 2015;

QUE le conseiller Gaëtan Prud'homme, maire suppléant, soit nommé substitut au représentant de la Municipalité de Saint-Polycarpe à la MRC de Vaudreuil-Soulanges pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-244 FORMATION DES COMITÉS

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe accepte la formation des comités suivants pour l'année 2015 :

COMITÉS DE GESTION	MEMBRES
Service sécurité incendie	Jean-Yves Poirier Gaëtan Prud'homme William Martinez Jacques Brisson Michel Bélanger
Voirie et déneigement	Jean-Yves Poirier Jean Legault Pascal Pilon Jacques Brisson Claude Gagné Marc Sauvé

Aqueduc, égout et hygiène du milieu	Jean-Yves Poirier William Martinez Jean Legault Jacques Brisson Claude Gagné Ève Perrier
Office municipal d'habitation Saint-Polycarpe	Guylaine Myre
Résidence de la Seigneurie de Soulanges	Guylaine Myre Jacques Brisson
Aménagement, urbanisme, développement et embellissement	Jean-Yves Poirier Pascal Pilon Guylaine Myre Jacques Brisson Jean-Paul Choisez
Centre sportif Soulanges	Tous les membres du conseil municipal Jacques Brisson Martin Desrosiers
Association des loisirs de Saint-Polycarpe	Pascal Pilon Virginie Damien Pascal Tremblay
Bibliothèque	Virginie Damien Suzanne Tougas Pascal Tremblay
Vie communautaire	Guylaine Myre Virginie Damien Jean-Yves Poirier Pascal Tremblay
Ressources humaines	Tous les membres du conseil municipal Jacques Brisson

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-245

RÉSOLUTION D'APPUI À L'ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES POUR LE PROJET D'INVESTISSEMENT DANS LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE LOISIRS ET CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT le projet d'investissement dans les infrastructures sportives et de loisirs à l'École secondaire Soulanges;

CONSIDÉRANT que la municipalité a déjà affecté les sommes nécessaires à l'acquisition de nouveaux modules de jeux lors des deux dernières années;

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe appui le projet d'investissement dans les infrastructures sportives et de loisirs à l'École secondaire Soulanges;

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe s'engage monétairement à raison de 20 000 \$ annuellement pour les deux prochaines années fiscales à investir dans l'achat de modules au nouveau parc de planche à roulettes de l'École secondaire Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-246

ARRIVÉES ET DÉPARTS DE PERSONNEL

Il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe ratifie l'embauche et le départ des personnes énumérées dans le rapport du mois de novembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-247

APPROBATION DE LA LISTE DE DÉBOURSÉS 2014-12

Il est proposé par le conseiller Jean Legault,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve les déboursés inscrits à la liste numéro 2014-12 au montant de 495 002,57 \$;

QUE le conseil municipal autorise le paiement des comptes inscrits à la liste numéro 2014-12 par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-248

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Conformément à l'article 955 du Code municipal, le maire fait rapport sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Polycarpe. Les points suivants sont traités :

- ✓ État de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, selon le rapport des vérificateurs, les contrats de 25 000 \$ et plus et tous les contrats de 2 000 \$ et plus effectués avec un même contractant si la dépense totale dépasse 25 000 \$;
- ✓ Résumé des taxes 2014;
- ✓ Indicateurs de gestion 2013;
- ✓ Réalisations 2014;
- ✓ Orientations du budget 2015 et prochain programme triennal d'immobilisations.

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal accepte le rapport du maire sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Polycarpe;

QUE le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité soit publié dans le bulletin municipal Le Lien de décembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-249

**ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2014-10-202 INTITULÉE
« FINANCEMENT RELATIVEMENT AU BRANCHEMENT DU PUIITS
SP/FE-2-08**

Suite à l'approbation, par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, du Règlement d'emprunt no 135-2014 décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 234 000 \$ pour le branchement

du puits SP/FE-2-08 et l'installation d'une clôture pour protéger les ouvrages de captage d'eau souterraine;

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

D'ABROGER la résolution 2014-10-202 intitulée « Financement relativement au branchement du puits SP/FE-2-08 ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-250

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE LA PRÉMATERNELLE AU PAYS ENCHANTÉ

ATTENDU qu'une demande d'aide financière de la Prématernelle Au pays enchanté, a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe octroie une aide financière de 135 \$, représentant le coût de la location de la salle du Centre sportif Soulanges à la Prématernelle Au pays enchanté pour la tenue de leur fête de Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-251

ACQUISITION D'UN CAMION UNITÉ D'URGENCE ET AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT la résolution 2014-09-152 intitulée « Ouverture des soumissions et octroi de contrat pour l'acquisition d'un camion unité d'urgence »;

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour l'acquisition d'un camion unité d'urgence a été octroyé au plus bas soumissionnaire, soit l'entreprise Héloc Ltée, au montant de 189 482 \$, avant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Héloc Ltée a offert un camion de même description et comprenant l'ensemble des équipements demandés, au montant de 125 000 \$ avant les taxes applicables;

CONSIDÉRANT que cet échange de véhicule permet une économie d'environ 65 000 \$;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service sécurité incendie de Saint-Polycarpe;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

D'ACQUÉRIR de l'entreprise Héloc Ltée le camion unité d'urgence au montant de 143 718,75 \$, **incluant** les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement au montant de 143 718,75 \$, **incluant** les taxes applicables, à l'entreprise Héloc Ltée pour l'acquisition d'un camion unité d'urgence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-252

**APPROBATION DE LA FACTURE DE DESROCHERS ASPHALTE INC.
ET AUTORISATION DU PAIEMENT**

La facture de l'entreprise Desrochers Asphalte inc. datée du 27 novembre 2014 au montant de 9 675,15 \$, incluant les taxes applicables, est déposée devant ce conseil.

Il est proposé par le conseiller Pascal Pilon,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal approuve la facture de l'entreprise Desrochers Asphalte inc. pour la réfection de trottoirs et des travaux d'asphaltage;

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture de l'entreprise Desrochers Asphalte inc., totalisant 9 675,15 \$, incluant les taxes applicables par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-253

**RÉSOLUTION D'APPUI À LA VILLE DE SAINT-LAZARE
RELATIVEMENT AU PROJET DE CARTOGRAPHIE DES ZONES À
RISQUE DE MOUVEMENT DE SOL**

ATTENDU l'adoption de la résolution 11-448-14 de la Ville de Saint-Lazare par laquelle une demande est faite à la ministre de la Sécurité publique de maintenir et de prioriser l'échéancier entendu pour la cartographie et le cadre normatif,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

D'APPUYER la Ville de Saint-Lazare dans sa démarche auprès de la ministre de la Sécurité publique;

DE DEMANDER à la députée de Soulanges, madame Lucie Charlebois, d'appuyer la démarche de la Ville de Saint-Lazare.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-254

**DEMANDE À LA MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE
MAINTENIR ET DE PRIORISER LES ÉCHÉANCIERS DANS LE PROJET
DE CARTOGRAPHIE DES ZONES À RISQUE DE GLISSEMENT DE
TERRAIN**

ATTENDU QUE selon l'article 5 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC doit : « *déterminer toute zone où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique, telle une zone d'inondation, d'érosion, de glissement de terrain ou d'autre cataclysme, ou des raisons de protection environnementale des rives, du littoral et des plaines inondables* »;

ATTENDU la demande faite à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, par notre résolution 2012-12-233, de revoir la délimitation des zones sujettes à des mouvements de terrain, plus spécifiquement le long de la rivière Delisle;

ATTENDU le courriel transmis par la direction de la prévention et de la planification du ministère de la Sécurité publique à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, le 2 octobre 2014, dans lequel il est notamment mentionné que l'échéancier de la cartographie est, pour le moment, indéterminé;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

DE DEMANDER à la ministre de la Sécurité publique, madame Lise Thériault, de maintenir et de prioriser l'échéancier entendu pour la cartographie et le cadre normatif;

DE DEMANDER à la députée de Soulanges, madame Lucie Charlebois, et aux autres organisations municipales de la région d'appuyer la démarche de la Municipalité de Saint-Polycarpe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-255

MODIFICATION AU PROTOCOLE D'ENTENTE INTERVENU ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE ET L'ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES ET AUTORISATION DU SIGNATAIRE

CONSIDÉRANT le protocole d'entente concernant l'utilisation des locaux intervenu entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et l'École secondaire Soulanges le 8 mars 2011;

CONSIDÉRANT QU'au moment de l'entente, la salle de conditionnement physique était inexistante, donc exclue du protocole signé;

CONSIDÉRANT QUE la participation financière de la municipalité pourrait permettre à ces citoyens l'utilisation de cette salle de conditionnement physique;

POUR CES MOTIFS,

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Pascal Pilon
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe contribue monétairement, comme stipulé à sa résolution 2014-12-245, permettant ainsi l'utilisation de la salle de conditionnement pour ses citoyens;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, Jacques Brisson, à signer la modification au Protocole d'entente donnant plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-256

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU MUSÉE RÉGIONAL VAUDREUIL-SOULANGES

ATTENDU qu'une demande de renouvellement d'adhésion au Musée régional Vaudreuil-Soulanges, a été déposée à la Municipalité de Saint-Polycarpe,

il est proposé par la conseillère Virginie Damien,
appuyé par le conseiller William Martinez
ET RÉSOLU

DE RENOUVELLER l'adhésion de la Municipalité de Saint-Polycarpe au Musée régional Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-257

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 111-2012-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 111-2012 AFIN D'AMENDER OU DE CORRIGER CERTAINS ARTICLES DE CE RÈGLEMENT

ATTENDU QU'une copie du Second projet de règlement numéro 111-2012-01 modifiant le Règlement des permis et certificats numéro 111-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par la conseillère Virginie Damien
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Second projet de règlement numéro 111-2012-01 modifiant le Règlement des permis et certificats numéro 111-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-258

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 112-2012-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 112-2012 AFIN D'AMENDER OU DE CORRIGER CERTAINS ARTICLES DE CE RÈGLEMENT

ATTENDU QU'une copie du Second projet de règlement numéro 112-2012-01 modifiant le Règlement de lotissement numéro 112-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Second projet de règlement numéro 112-2012-01 modifiant le Règlement de lotissement numéro 112-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-259

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 113-2012-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 113-2012 AFIN D'AMENDER OU DE CORRIGER CERTAINS ARTICLES DE CE RÈGLEMENT

ATTENDU QU'une copie du Second projet de règlement numéro 113-2012-02 modifiant le Règlement de zonage numéro 113-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Second projet de règlement numéro 113-2012-02 modifiant le Règlement de zonage numéro 113-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-260

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 114-2012-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 114-2012 AFIN D'AMENDER OU DE CORRIGER CERTAINS ARTICLES DE CE RÈGLEMENT

ATTENDU QU'une copie du Second projet de règlement numéro 114-2012-01 modifiant le Règlement de construction numéro 114-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le Second projet de règlement numéro 114-2012-01 modifiant le Règlement de construction numéro 114-2012 afin d'amender ou de corriger certains articles de ce règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2014-12-261

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 137-2014 RELATIVEMENT AUX FEUX À CIEL OUVERT

Après délibérations du conseil, il a été décidé de reporter le point 13.5 de l'ordre du jour intitulé « Adoption du Règlement numéro 137-2014 relativement aux feux à ciel ouvert » à une séance ultérieure.

INFORMATIONS DU MAIRE

Le maire, Jean-Yves Poirier, s'adresse à l'assistance dans le but de communiquer aux citoyens certaines informations, à savoir :

- La guignolée
- Collecte de sang du 27 novembre 2014
- Remerciement à Michel Houde pour son 179^e don de sang
- Réception d'une plaque émise par Hema Québec
- Événement 5 à 7 pour les bénévoles œuvrant pour les loisirs de la municipalité
- Travaux d'asphaltage
- Décorations de Noël dans la municipalité
- Remerciement à Stéphan Lanthier pour l'événement « Party à Stéphane »
- Réception d'une lettre de remerciement de la part de l'École Val-des-Prés pour notre aide financière
- Horaire du Centre sportif Soulanges durant le période des Fêtes

- Corvée de nettoyage par des bénévoles à la Résidence Seigneurie de Soulanges

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Il répond aux commentaires et aux questions de l'assistance.

Les sujets traités sont les suivants :

- Résidence Seigneurie de Soulanges
- Événement « Party à Stéphane »
- Camion unité d'urgence
- Chalet du Parc
- Sondage aux citoyens
- Remerciements à Manon Saucier pour la supervision des décorations de Noël dans la municipalité
- Parc de planche à roulettes
- Utilisation des cellulaires pendant les séances du conseil
- Déneigement
- Musée régional Vaudreuil-Soulanges
- Clinique de sang

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 21 h 20, l'ordre du jour étant épuisé,

il est proposé par le conseiller Gaëtan Prud'homme,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente séance ordinaire du 8 décembre 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier,

Le maire,

Jacques Brisson

Jean -Yves Poirier